

Aujourd'hui, le solliciteur général (M. Fox) nous a révélé d'autres faits malhonnêtes sur lesquels le gouvernement a fermé les yeux. En voulant se justifier lui-même, il accepte le taux de chômage scandaleusement élevé qui subsiste aujourd'hui. Le programme d'assurance-chômage nous coûte 10 fois ce qu'il coûte aux États-Unis.

Je tiens à dire, comme il m'a fait plaisir d'entendre Sa Majesté nous lire le discours du trône. A l'instar d'un bon nombre d'autres j'en suis certain, je déplore qu'on ait fait lire des redites à Sa Majesté. Comme toujours cependant, elle a fait preuve de beaucoup de grâce. Tous nous nous sommes réjouis qu'elle soit venue ici pour relever sa dignité l'ouverture de la session. Et un peu plus tard, nous avons eu le plaisir de la rencontrer.

Le discours du trône aborde un grand nombre de sujets. Je suis le dernier tout au moins l'avant-dernier orateur de notre parti à intervenir. La gamme de sujets est donc très vaste. On pourrait passer beaucoup de temps à commenter chacun d'eux. D'ailleurs mes collègues l'ont déjà fait longuement.

Pour la première fois, nous avons eu droit à un discours du budget en même temps que le discours du trône. Même si le ministre des Finances (M. Chrétien) n'est pas d'accord pour appeler cela un discours du budget, c'en était un complet, avec des motions, des voies et moyens.

De temps à autre, on nous a accusés de voir toujours tout en noir. Ce n'est vrai pour aucun membre de l'opposition. Il y a un problème et nous devons dire ce qu'il en est. Nous devons dire aux Canadiens la vérité car ce n'est certainement pas la propagande des ministres de la Couronne qui la leur dira.

Les Canadiens soutiennent les gouvernements avec l'argent de leurs impôts qu'ils ont durement gagné. Les Canadiens se sont battus, ont souffert et sont morts pendant les guerres. A l'approche du 11 novembre, notre pensée va peut-être davantage vers eux. Ceux qui se sont sacrifiés pour leur pays méritent de connaître la vérité. Est-il normal qu'un seul petit groupe de Canadiens choisis arbitrairement aient les connaissances voulues pour protéger leur avenir et celui de leur famille? J'aimerais notamment parler des actes de certains d'entre eux dans la dernière partie de ce discours.

J'attire l'attention de Votre Honneur, et on l'a déjà mentionné, sur les propos du vérificateur général qui a déclaré en 1975 et je cite:

Les systèmes de gestion et de contrôle financiers des ministères et organismes de l'Administration fédérale sont actuellement loin de répondre aux normes acceptables de qualité et d'efficacité en la matière.

En 1976 il a déclaré:

Je m'inquiète sérieusement du fait que le Parlement—et, en réalité, le gouvernement—ne contrôle plus de façon efficace l'utilisation des deniers publics.

Et dans un de ses rapports il a déclaré, et je cite:

Dans le cas de la plupart des sociétés de la Couronne vérifiées par mon Bureau, la gestion et le contrôle financiers sont faibles et inefficaces. En outre, la coordination et l'orientation provenant des organismes centraux du gouvernement visant les pratiques de gestion et de contrôle financiers n'existent pratiquement pas dans lesdites sociétés.

● (1602)

Ces deux rapports des vérificateurs généraux donnent des preuves à pleines pages de ce manque de contrôle de la gestion. Aucune de ces décisions n'a été prise par les députés. Elles ont été prises en très grande partie par les bureaucrates. Mes amis de Battle River (M. Malone) et de Saint-Jean-Ouest (M.

Crosbie) et d'autres ont fait remarquer que le budget global au moment où le premier ministre (M. Trudeau) est arrivé au pouvoir s'élevait aux environs de 9 milliards de dollars, soit le même montant que le seul déficit d'aujourd'hui. Mon ami d'Edmonton-Strathcona (M. Roche) a fait un discours très éloquent sur les affaires extérieures et mon collègue d'Ottawa-Carleton (M^{me} Pigott) a prononcé un excellent discours au nom des invalides. Ce sont toutes des questions importantes, mais j'insiste sur le fait que nous faisons face à un problème financier. Il n'est pas très nécessaire d'être alarmiste pour prévoir qu'un moment viendra, qui n'est plus loin, où les contribuables ne pourront plus défrayer la générosité sans limite du gouvernement. La démocratie risque d'être étouffée par la montagne de dettes, de règlements et de paperasse du gouvernement.

De temps en temps, on entend à la Chambre des communes un ministériel reconnaître qu'il y a un problème. Il n'aime peut-être pas que je le fasse remarquer, mais un collègue d'en face, le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) attire souvent l'attention sur certaines faiblesses du gouvernement. Mais on ne l'écoute sans doute pas. Les journalistes font le même genre de constat. Dans un article que j'ai lu récemment, l'un d'entre eux écrivait:

Les relations simples sont rendues compliquées. Les règlements que tout le monde pouvait comprendre sont remplacés par une multitude d'abstractions, d'interprétations, de notes et de sous-aliénas au point que personne n'y comprend plus rien.

Il ajoute plus loin:

Quand la bureaucratie croît au point d'échapper au contrôle, elle suit ses lois propres. Elle est à elle-même sa propre fin. L'échec de chaque nouvelle intervention entraîne une autre intervention. On embauche un plus grand nombre de personnes et on établit un plus grand nombre de programmes pour les occuper.

Ce chroniqueur en particulier travaille pour le *Business Journal* et il prêche à des convertis.

Notre chef a annoncé récemment que quand il sera élu—notez que je n'ai pas employé le conditionnel—il fera adopter une mesure dite «sunset law» afin d'obliger les sociétés de la Couronne à justifier leur existence. Je suis d'accord avec cette attitude et j'espère que la mesure s'appliquera aux projets des ministères. En tant que député, je ressens parfois un sentiment d'impuissance devant quelques-uns de ces problèmes formidables, mais je sais que grâce aux efforts collectifs de notre parti, les choses peuvent changer. Et, comme mon ami de Saint-Jean-Ouest l'a dit l'autre jour avec éloquence, quand nous prendrons le pouvoir, elles changeront.

Quelques mots à présent au sujet de la nécessité de nommer un ombudsman. Le député d'Hochelaga s'est donné beaucoup de mal pour nous convaincre de la nécessité de créer un poste d'ombudsman. Je dis que c'est inutile. On ne devrait pas avoir besoin d'un ombudsman. Il se peut fort bien qu'avec le gouvernement actuel, nous en ayons besoin, mais ce ne devrait pas être le cas. De nombreux députés, y compris moi-même, doivent instruire les plaintes que nous recevons de citoyens de nos circonscriptions absolument dépassés par les chinoïseries administratives. Mon personnel et moi-même nous occupons d'une multitude de ces cas. Il nous faut, non pas un ombudsman, mais des programmes plus simples et moins nombreux. Je m'accorde avec le vénérable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)...